

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREZIERES

Séance du 21 août 2015

Date de convocation : 14.08.15
Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 09
Nombre de procuration : 01
Votes pour : 10
Votes contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Rapport sur la qualité du service et le prix de l'eau.

L'an deux mille quinze le vingt et un août à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

Présents : GAUVRIT JC – FAURE R – CHIVA N - BLIN C - CHIVA F - RAMOS C - MORLEY R - RICHOUD - LOUVET M -

Absents : MARCO D - SANDRES M -

Procurator : SANDRES Mireille donne procuration à GAUVRIT Jean-Christophe.

Secrétaire de séance : Madame RAMOS Cécile.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal :

- le rapport annuel rédigé par VEOLIA pour l'exercice 2015, conformément au décret n° 95-635 du 6 mai 1995 relatif aux rapports annuels sur le prix, la qualité et des services publics de l'eau et de l'assainissement
- la note d'information de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, conformément à l'article 161 de la loi 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement pour l'environnement
- le rapport de la D.D.A.S.S. sur l'eau destiné à la consommation humaine.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'émettre un avis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve les rapports.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE LIMOUX LE

25 AOUT 2015

Pour copie conforme,
Le Maire,
Jean-Christophe GAUVRIT.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous Préfecture le 25/08/15
Et notification du 26/08/15

